

INTERVENTION DE LA FAMILLE DE MEHDI BEN BARKA
AU RASSEMBLEMENT DU 29 OCTOBRE 2013

Remerciements aux associations, partis qui se sont associés au SNES-FSU et à l'Institut pour appeler à ce rassemblement ; merci à ceux qui ont mobilisé leurs militants et sympathisants pour faire de ce rassemblement pour la mémoire et la vérité l'occasion de renouveler notre condamnation du crime politique et exiger que la raison d'Etats cesse de protéger les assassins et empêche d'établir toutes les responsabilités, qu'elles soient étatiques ou individuelles.

L'an dernier, j'avais exprimé l'espoir que le nouveau président et son gouvernement allaient permettre d'en finir avec la logique de la raison d'Etats qui avait prévalu depuis plus de quatre décennies, bloquant l'action de la justice.

Pour ma famille, pour ma mère, mes frères et sœur, pour moi, c'était également l'espoir renouvelé de pouvoir enfin accéder à une vérité qui nous est refusée depuis bientôt un demi-siècle.

Espoir renouvelé mais aussi espoir mesuré parce que, en d'autres circonstances, à l'occasion d'échéances aussi cruciales pour la France, nous avons nourri un espoir similaire qui fut déçu.

Espoir déçu après que le général de Gaulle se fut engagé auprès de ma grand-mère, quelques jours à peine après l'enlèvement de mon père, l'assurant que tout sera fait pour connaître la vérité. Quelques mois plus tard ce fut la chape de plomb de la raison d'Etat, et, pour lui, l'Affaire Ben Barka ne releva plus que du vulgaire et du subalterne.

Espoir déçu après l'élection de François Mitterrand en 1981, alors que nombre de ses ministres avaient été membre du Comité pour la Vérité dans l'Affaire Ben Barka. Une première avancée nous fit croire à une réelle volonté politique d'en finir avec la raison d'État lorsque Pierre Mauroy, premier ministre, demanda à la DGSE de communiquer le dossier Ben Barka à la justice. On déchantait assez vite lorsque le secret-défense couvrit bon nombre de pièces. Elles ne furent déclassifiées que 20 ans plus tard par Michèle Alliot-Marie. Au fil du temps, on apprend que la DGSE n'avait pas donné à la justice toutes les pièces relatives à l'affaire, loin de là.

Espoir déçu lorsque Lionel Jospin, devenu Premier ministre après s'être engagé de mettre fin à la raison d'Etat, n'a pris aucune décision pour lever le secret-défense sur tous les documents du SDECE. A la place, il a créé la Commission Consultative du Secret de Défense Nationale qui peut être considérée comme une avancée dans ce domaine mais, dans le cas de l'affaire Ben Barka, a permis au gouvernement de se défausser de ses responsabilités politiques, nécessaires au réel avancement du dossier. Au même moment, au Maroc, après la mort de Hassan II, le premier ministre

socialiste, pourtant ancien compagnon de route de Mehdi Ben Barka et animateur des avocats de la partie civile après l'enlèvement, s'est refusé à aborder le dossier Ben Barka avec son homologue français.

Espoir déçu après l'élection de Nicolas Sarkozy lorsque, pour la première fois depuis 1965, des deux côtés de la Méditerranée, les deux chefs d'Etat n'avaient plus aucun lien avec une Affaire qui avait éclaté plus de 40 ans auparavant. Mais très rapidement, on constata que la logique de la raison d'Etats et de la protection des criminels prévalait. Les mandats d'arrêt internationaux lancés par le juge Ramaël à l'encontre de responsables sécuritaires marocains restèrent bloqués au ministère français de la justice et lorsque ma famille envoya un courrier au président Sarkozy, il fit répondre en nous proposant de rencontrer des responsables du ministère français des Affaires étrangères. L'affaire Ben Barka n'était plus une affaire française.

Ainsi, chaque fois, la raison d'Etat, ou plutôt la raison des Etats a été plus forte que la justice, plus forte que les intentions politiques qui, je veux avoir la naïveté de le croire, pouvaient être sincères.

Qu'en est-il aujourd'hui, dix-huit mois après l'élection de François Hollande ?

Avec notre avocat Me Maurice Buttin, nous avons entamé plusieurs démarches en direction de la nouvelle équipe gouvernementale.

Nous avons été reçus par un conseiller du président de la République qui nous a écoutés attentivement. Aujourd'hui, nous faisons le constat que rien n'a bougé de ce côté.

Nous avons été reçus par la conseillère juridique du ministre de la Défense qui nous a écoutés attentivement. Lors d'une seconde rencontre, elle nous a précisé que le ministre de la défense de François Hollande ne pouvait que confirmer la décision prise par le ministre de la défense de Nicolas Sarkozy, à savoir ne pas déclassifier les documents concernant l'affaire Ben Barka saisis à la DGSE, se réfugiant derrière l'avis consultatif de la CCSDN qui avait estimé que la majorité des pièces concernées ne pouvaient pas être déclassifiées. Je vous rappelle que ces documents avaient été saisis par le juge Ramaël en présence du président de la dite commission (CCSDN) qui avait lui-même fait un tri parmi les documents que voulait saisir le juge, ne gardant que ceux qu'il estimait en rapport avec l'affaire.

Nous sommes là en présence de la plus scandaleuse manifestation de la raison d'Etats : alors que la DGSE est largement impliquée dans la disparition de Mehdi Ben Barka, c'est son ministère de tutelle qui décide des documents qu'il faut ou qu'il ne faut pas livrer à la justice. Cela s'appelle être juge et partie.

Pour compléter ce tableau, ce dernier blocage : le juge Ramaël , avant de quitter normalement ses fonctions autour du dossier, avait relancé au mois de juillet dernier les mandats d'arrêts internationaux à l'encontre des sécuritaires marocains. Ils ne sont toujours pas diffusés. Plus que cela, nous croyons savoir que même sur le territoire français, il sera mis fin aux recherches liées à ces mandats. Bien entendu, aucune explication n'accompagne ces décisions scandaleuses.

Le constat à faire est que l'indispensable volonté politique susceptible de faire avancer la recherche de la vérité ne s'est toujours pas manifestée. Des initiatives ont déjà été prises par des associations marocaines en France, notamment une lettre ouverte au Président Hollande ; nous allons nous-mêmes en prendre certaines ; nous allons vous proposer également de vous y associer ou de les soutenir. Nous sommes convaincus de retrouver dans ce combat contre la raison d'Etats l'ensemble des associations et partis politiques qui ont toujours été à nos côtés pour notre combat pour la vérité, la justice et la mémoire.

Si nous regrettons aujourd'hui l'absence du Parti Socialiste à nos côtés lors de ce rassemblement pour les raisons qui lui sont propres, il est certain qu'il a toute sa place dans toutes les initiatives à venir.

Pour le Maroc, aucune avancée dans ce dossier n'a été constaté depuis un an ni de la part du gouvernement ni du CNDH et nous observons la dégradation systématique des droits humains, sociaux et des atteintes graves aux libertés de la presse. En cette journée du disparu, au moment où de nombreux rassemblements sont organisés, nous sommes partie prenante du combat des familles pour établir toute la vérité sur les dossiers de la disparition forcée et solidaires avec l'ensemble du mouvement social et associatif dans sa lutte pour une société de dignité, de justice et de démocratie.

Avant de conclure ce rassemblement, je voudrais saluer la mémoire de deux personnalités :

- Henri Alleg, sa dénonciation de la torture lors de la guerre d'Algérie a constitué un tournant de la lutte anticoloniale pour la prise de conscience de la société française. Il a toujours été à nos côtés face à la raison d'Etats pour la vérité et la justice.
- Mohammed Chebaâ, ancien prisonnier politique durant les années de plomb, il fait partie des artistes marocains qui avaient exposé à Rabat pour l'exposition-hommage à Mehdi Ben Barka il y a 5 ans. Il faut rappeler ici la forte implication des artistes dans la préparation et la réussite de cette manifestation d'envergure au Maroc.

Publication : Dans le cadre de la collection « pensée d'hier pour demain » le CETIM (Centre Europe Tiers-monde de Genève) propose des textes d'auteurs qui furent au cœur de la lutte des peuples pour l'émancipation et dont la pensée reste aujourd'hui de la plus grande actualité. Les premiers ouvrages se rapportent à Frantz Fanon, Patrice Lumumba, Amilcar Cabral et, il y a quelques jours Mehdi Ben Barka.

Paris, le 29 octobre 2013